

-M.T.-

Astrida

18 février 1957.-

RESIDENCE DU RUANDA
TERRITOIRE D'ASTRIDA

421 /Just.-

ASTRIDA



2851

P.V. de remise
Biens consignés.-

A Monsieur le Directeur de la Prison de Résidence

à

K I G A L I .-

Monsieur le Gardien de Prison,

Suite à votre lettre n°142/E.529.1.1. du 1 février 1957,
j'ai l'honneur de vous envoyer sous ce couvert en double exem-
plaire le P.V. de remise d'objets consignés dans l'affaire repus
en marge.-

L'Officier de Police Judiciaire, M. PIJCKE,

TERRITOIRE DU RUANDA-URUNDI
PRISON DE RESIDENCE DU RUANDA.-

Kigali, le 1 février 1957.-

N° 142/E.929.1.i.-

O b j e t :

Biens consignés.-

A Monsieur l'Administrateur de Territoire

à ASTRIDA.-

Monsieur l'Administrateur,

le famille de son

J'ai l'honneur de vous faire parvenir par
colis séparé les biens consignés dont détail ci-dessous
du détenu: Aluadi

NYAMUHENDA, fils de Busizori (cv) et de Nyirababakwa
(cv) originaire de la colline de Cyuna-cherferie Ba-
shumba-Nyakara, territoire d'Astrida, y résident,
célibataire adulte valide, cultivateur, décédé à la
Prison de Résidence du Ruanda à KIGALI, le 8.10.1956.
BIENS: 1 pagne (loqua)

*carroquer
pour remise*

Vous voudriez bien les remettre à la famille
du défunt et me faire parvenir en 2 exemplaires le P.V.
de remise.

D'avance je vous en remercie.

Le Directeur de la Prison de Résidence du
Ruanda,

R.VAN AGTMAEL,

[Signature]

N° 145/Pris.

14/2/1957.

PARQUET DE

à

RMP. n°

PROCES-VERBAL DE REMISE D'OBJETS SAISIS

L'an mil neuf cent cinquante, 14 le, 18 jour

Aff.

du mois de

Nous, 1955

Officier du Ministère Public près le Tribunal de Première Instance d'Usimbura,

Nous trouvant à

en présence des témoins

avons remis au (à la) nommé(e)

les objets saisis ci-après, dont nous avons donné main-levée, objets inscrits au

R.O.S sous le numéro

Dont acte.

Le réceptionnaire,

L'O.M.P.

Les témoins,